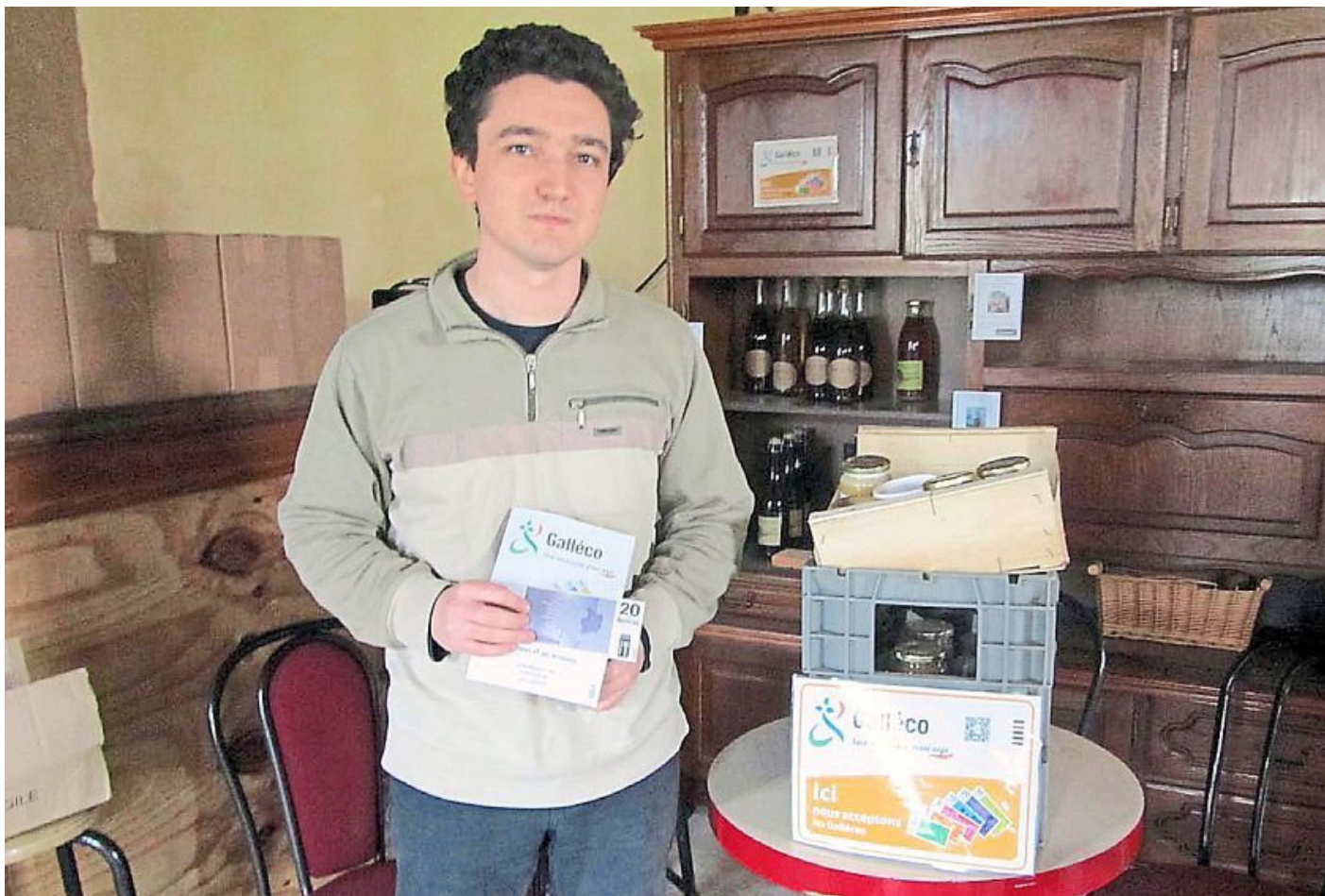


## Galléco : les mots pour le dire

Date : 29 mars 2016

J'ai aperçu hier un article en page Rennes Métropole du quotidien Ouest-France, qui mérite à mon sens d'être commenté.



En voici un extrait :

« **Le principe est simple**, explique Guillaume Gautier, développeur commercial pour le pays de Rennes, **il suffit d'adhérer à prix libre à l'association qui a vu le jour en septembre 2013 puis, ensuite, de changer les euros en Gallécos, à parité d'un pour un.** » La devise est acceptée dans plus de deux cents entreprises de Rennes et ses environs.

Même si l'utilisation de ce mot nous entraîne fort loin des valeurs associatives, je ne vais quand même pas faire tout un fromage du fait qu'il y aurait un "prix" à payer pour adhérer à une

association.

Je ne m'offusque pas davantage aujourd'hui qu'une "*monnaie*" soit affublée d'une majuscule, a fortiori quand il s'agit d'une "*monnaie complémentaire*" de sa voisine : l'euro... qui n'en bénéficie naturellement pas, puisque c'est la règle.

Et je préfère rigoler de bon coeur de la parité... "*d'un pour un*" (!) au regard de ce que signifie réellement la parité dans la langue française.

Je ne m'énerve même pas quand on parle de "*devise*" (!) pour une prétendue "*monnaie*" qui ne sera jamais au mieux qu'un "*titre de monnaie locale*" le jour où les conditions seront à coup sûr réunies pour que ces "*coupons*" respectent rigoureusement la loi.

Mais je ne peux pas laisser passer l'information selon laquelle la "*devise*" serait "*acceptée dans plus de deux cents entreprises de Rennes et des environs*" quand ces entreprises sont en réalité réparties sur tout le département d'Ille-et-Vilaine ainsi que sur une partie des départements du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

Je passe sur bien d'autres fantaisies, mais je m'interroge quand même ici pour savoir si dans un article digne de ce nom, l'information pertinente aujourd'hui :

- est bien que le Conseil général/départemental a déposé au Crédit coopératif un fonds de garantie de 40.000 euros il y a bientôt 3 ans
- ou plutôt qu'il va falloir que l'association Galléco - par laquelle a transité cette somme sous forme d'avance - procède à son remboursement dans un mois maintenant (je me demande bien comment).

Pour aller plus loin : [ma contribution à l'évaluation du galléco](#)